

Découvrez

J'ACCUEILLE

Accueil de personnes réfugiées chez les particuliers



SINGA

J'ACCUEILLE, C'EST QUOI ?

J'accueille met en relation citoyens disposant d'une chambre libre pendant quelques mois et personnes bénéficiaires de la protection internationale sans solution de logement. Ainsi, ces derniers acquièrent la stabilité leur permettant de se consacrer entièrement à leurs projets (reprises d'études, recherche d'emploi, recherche de logement).

Pour accueillir, il faut pouvoir proposer une chambre pendant au moins 3 mois. Les personnes accueillies peuvent, quant à elles, être accueillies pendant 12 mois, dans 1 à 4 foyer(s) accueillants.

2015

Lancement

1000+

cohabitations
accompagnées

630

personnes
accueillies

2000

accueillants

Le programme est né d'un double constat :

- des milliers de personnes réfugiées, bénéficiant de la protection de la France, se retrouvent aujourd'hui sans solution de logement ou d'hébergement stable, sans contact avec les membres de leur société d'accueil.

- des milliers de citoyens ont manifesté leur souhait d'ouvrir leur porte à une personne réfugiée.

J'accueille, porté par l'association SINGA, est actuellement disponible en région parisienne, à Lyon, Montpellier et Toulouse. Notre équipe travaille à l'arrivée du programme dans de nouvelles villes.



QUI SONT LES ACCUEILLI.E.S ?



HOMMES
68%



FEMMES
21%



ENFANTS
11%

Note : l'ensemble des enfants accueillis ont participé au programme avec au moins un de leurs parents.

Parmi les adultes accueillis :



**Personnes
seules**
82%



Couples
6%



Familles
12%

Note : les familles accueillies sont parfois des familles monoparentales



Entre
18 et 25 ans
26%



Entre
26 et 35 ans
58%



Entre
36 et 50 ans
13%

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'INSCRIPTION • Aspirants accueillants et accueillis s'inscrivent en remplissant un formulaire en ligne, en nous contactant par mail ou en venant directement à notre rencontre. Ils renseignent leurs motivations pour participer au programme et, pour les accueillants, l'espace qu'ils souhaitent mettre à disposition.

2. LA RÉUNION D'INFORMATION • Suite à leur prise de contact/inscription, les aspirants accueillants sont conviés à une réunion d'information (non-engageante) visant à présenter le programme, l'accompagnement proposé et les modalités de cohabitation interculturelle. Les aspirants accueillis sont quant à eux reçus en entretien pour en savoir plus sur leur situation et leurs motivations pour vivre avec une famille.

Vous avez encore des questions suite à cette réunion ? L'équipe J'accueille reste à votre disposition pour y répondre. Nous vous proposons également de vous mettre en relation avec un.e accueillant.e de notre communauté pour en savoir plus sur son expérience d'accueil.

3. LA MISE EN RELATION • Une fois que futurs accueillants et accueillis confirment leur volonté de faire une rencontre, l'équipe J'accueille procède à une mise en relation. Les mises en relation se font en fonction des critères suivants :

- la localisation du foyer des accueillants par rapport au projet de la personne accueillie (travail, études, cours de français, etc.) ;
- des attentes exprimées ;
- des centres d'intérêts et domaines d'activité professionnelle.

Nous vous appelons pour vous présenter le profil de la personne avec laquelle nous souhaitons vous mettre en relation. Si une mise en relation vous semble envisageable, nous appelons la future personne accueillie pour lui en dire plus sur vous. Dès que les deux parties sont d'accord, nous procédons à l'échange de coordonnées.

4. LA PREMIÈRE RENCONTRE • Le temps est venu de vous rencontrer. J'accueille vous préconise une première rencontre dans un lieu neutre (ex: café, musée, bibliothèque, parc, etc.) afin que chacun puisse se sentir à l'aise. Pas de pression, cette première rencontre est non-engageante. Nous reviendrons vers chacun d'entre vous pour savoir comment elle s'est passée et la suite que vous souhaitez y donner.

Si le courant passe, n'hésitez pas à montrer à la personne une (ou des) photo(s) de l'espace que vous souhaitez mettre à disposition. Cela peut lui permettre de se faire une idée. Une seconde rencontre pourra ensuite être organisée afin de visiter votre logement et l'espace que vous proposez.

Note : Il peut aussi arriver que le courant ne passe pas. C'est normal, ça arrive ! Dans ce cas, signalez-le nous suite à votre première rencontre pour que nous puissions identifier une autre personne avec qui vous mettre en relation. La personne que vous avez rencontrée sera mise en relation avec un autre foyer.

5. LA PRISE DE DÉCISION • Suite à ces rencontres, il est temps de décider si vous souhaitez (ou non) vivre l'expérience J'accueille ensemble. Si les deux parties sont d'accord, la cohabitation peut commencer. Des outils (convention et charte de cohabitation) et le soutien de notre équipe sont mis à votre disposition pour vous aider à démarrer votre accueil du bon pied.

6. LE SUIVI • Ensuite, l'équipe J'accueille prend régulièrement de vos nouvelles. De plus, lorsque cela est possible, des rencontres sont organisées afin d'échanger autour des expériences de chacun. Ces rencontres sont également l'occasion pour les accueillants et accueillis de se rencontrer entre eux. N'hésitez pas également à nous donner de vos nouvelles.

7. FACILITER LA COMMUNICATION • Difficultés de communication ou malentendus au cours de l'accueil ? N'hésitez pas à nous contacter. Nous restons à votre écoute et, en cas de besoin, proposons un accès à un service professionnel de médiation, visant à faciliter la communication et prévenir les potentiels entre accueillants et accueillis lorsque cela est nécessaire (5% des cohabitations).



UN FORT IMPACT SOCIAL

Permettant aux personnes accueillies d'avoir une stabilité dans leur parcours de logement pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois, l'immersion culturelle encadrée par J'accueille est un réel tremplin dans leur parcours.

De plus, le dispositif a un fort impact sur les foyers accueillants, qui partagent leurs valeurs à leur entourage.

PARMI LES ACCUEILLANT.E.S :

91,2% considèrent que l'accueil est une solution d'avenir pour l'accueil des personnes réfugiées

81,3% déclarent vouloir accueillir une nouvelle personne dans l'année suivant la fin de leur accueil

DE NOMBREUX PARTENAIRES


J'accueille met en place son action en partenariat avec le Ministère du Logement et la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et l'Accès au Logement.

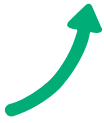
Afin d'offrir un accompagnement de qualité à ses participants, J'accueille travaille en lien avec des experts du travail social (Groupe SOS Solidarités, Forum réfugiés-Cosi, etc.) qui accompagnent les personnes accueillies dans leurs démarches administratives et leur recherche d'une solution de logement. **Ainsi, les accueillants ne sont pas en charge de l'accompagnement social et n'ont plus qu'à passer des moments de qualité avec les personnes qu'elles accueillent.**

J'accueille travaille également avec des experts de la médiation et de l'accompagnement psychologique. Enfin, de nombreux partenariats sont développés localement afin de favoriser l'accès à la formation, à l'emploi et au logement des accueilli.e.s.

PARMI LES ACCUEILLI.E.S, À LA SORTIE DU PROGRAMME :

Un accès au logement multiplié par 6 grâce à l'accueil citoyen et l'accompagnement proposé par J'accueille.

 71,5% trouvent une solution de logement adaptée

 80% voient une évolution positive dans leur parcours de logement


 **45,3%** sont en situation d'emploi

contre 13,1% à l'entrée

 **42,4%** ont suivi une formation ou repris des études

contre 27% à l'entrée

 **1,5%** développent une activité entrepreneuriale



Accueillir une personne réfugiée vous intéresse ?
N'hésitez pas à nous contacter

jaccueille@singa.fr

www.jaccueille.fr